



## GARANTIE

### INFORMATIONS SUR LA GARANTIE

Depuis 1978, Waterworks fabrique les meilleurs produits pour la maison et propose des services hautement personnalisés et une assistance détaillée pour vous accompagner dans la conception et la construction de votre logis.

Chaque produit Waterworks incarne notre rigueur en matière de conception et notre sens de l'esthétique, la plus haute qualité et un savoir-faire d'exception, pour une fonctionnalité intuitive. Tous nos matériaux sont les meilleurs dans leur catégorie. Le souci du détail, de la qualité et du savoir-faire fait partie intégrante de notre processus de fabrication. Notre mode de fabrication est soigneusement contrôlé pour créer des produits répondant aux goûts les plus exigeants.

### RÉPARATION OU REMPLACEMENT

La garantie Waterworks couvre la réparation et le remplacement des produits Waterworks. Si la preuve est apportée à Waterworks pendant la période de garantie applicable que les produits couverts sont défectueux, nous réparerons ou remplacerons à notre discrétion ces produits, la réparation ou le remplacement ne comprenant toutefois pas les frais d'installation ou de main-d'œuvre ni les autres frais accessoires ou consécutifs. Si les produits sont destinés à un usage commercial, la garantie susmentionnée est limitée à une période d'un (1) an à compter de la date d'achat du produit. Toutes les réclamations sous garantie doivent être introduites pendant la période de garantie et doivent être accompagnées de la preuve d'achat (facture originale). Les produits doivent être entretenus et nettoyés conformément aux instructions d'entretien ou de nettoyage. Les pratiques de nettoyage, notamment l'utilisation de produits contenant des agents abrasifs, de l'ammoniac, de l'eau de Javel, des acides, des cires, de l'alcool ou des solvants, annuleront la présente garantie. Les dommages au produit consécutifs à un accident ou à un usage inadéquat ou abusif ne sont pas couverts par cette garantie. La perte d'éclat, les rayures, les taches et l'altération alcaline de la finition au fil du temps en raison de l'utilisation, des pratiques de nettoyage, de la qualité de l'eau ou des conditions atmosphériques ne sont pas des défauts de fabrication mais des signes d'une usure normale. Les obligations de garantie de Waterworks sont soumises aux conditions et limitations énoncées dans la présente déclaration d'information sur la garantie.

### GARANTIE MÉCANIQUE À VIE LIMITÉE AUX LOCAUX RÉSIDENTIELS

Waterworks garantit à l'acheteur ou propriétaire d'origine que tous les produits de plomberie et accessoires Waterworks installés dans une résidence et à usage uniquement résidentiel seront exempts de défauts mécaniques tant que celui-ci demeurera propriétaire du local où les produits ont été initialement installés et continuera de l'entretenir.

### 3 GARANTIE SUR LES PIÈCES D'USURE

Waterworks garantit les pièces d'usure pour une période de 3 ans à compter de la date initiale de livraison. Ces pièces comprennent, entre autres, les tuyaux flexibles, les douchettes, les joints et les rondelles, les clapets d'inverseurs et les cartouches.

### GARANTIE LIMITÉE DE CINQ ANS SUR LES FINITIONS MÉTALLIQUES

Waterworks garantit à l'acheteur ou propriétaire d'origine que la finition de tous les produits de plomberie et accessoires Waterworks installés et à usage uniquement résidentiel seront exempts de défauts de fabrication (matériaux ou main-d'œuvre) pendant une période de cinq (5) ans à compter de leur date d'achat, tant que celui-ci demeurera propriétaire du local où les produits ont été initialement installés et continuera de l'entretenir. Si le produit est en finition laiton foncé (ancienement bronze architectural), or ou or mat, la garantie susmentionnée est limitée à une période de deux (2) ans à compter de sa date d'achat.

### GARANTIE LIMITÉE DE CINQ ANS SUR LES MEUBLES DE RANGEMENT ET LES MEUBLES EN BOIS

Waterworks garantit à l'acheteur ou propriétaire d'origine que tous les produits de meubles de rangement et de meubles en bois Waterworks installés dans une résidence et à usage uniquement résidentiel seront exempts de défauts de fabrication (matériaux ou main-d'œuvre) pendant une période de cinq (5) ans à compter de leur date d'achat, tant que celui-ci demeurera propriétaire du local où les produits ont été initialement installés et continuera de l'entretenir. Les meubles de rangement et meubles en bois présentent des variations naturelles de structure du grain et de teinte, ainsi que des caractéristiques inhérentes telles que les stries, qui ne sont pas considérées comme des défauts. Tous les produits en bois sont conçus, fabriqués et prévus pour des applications en intérieur et contrôlés uniquement. Tous les produits en bois massif sont très sensibles aux conditions extrêmes, en particulier aux conditions de faible ou forte humidité. Les joints des boiseries sont particulièrement vulnérables à ces conditions extrêmes et peuvent travailler. Les fentes pouvant alors apparaître au niveau des joints ne peuvent donner lieu à un remplacement du produit dans le cadre de la présente garantie.

Les finitions peintes seront exemptes de défauts résultant de conditions normales d'utilisation, de service, de maintenance et d'entretien pendant une période de trois (3) ans à compter de la visite de réception des travaux. Waterworks ne garantit pas les finitions de peinture blanche contre le jaunissement. Celles-ci jaunissent naturellement en vieillissant, en raison de leurs conditions d'environnement. Les meubles à intérieur peint ne sont conçus qu'à des fins décoratives. Ils ne sont pas couverts par la garantie de Waterworks. Les finitions teintées seront exemptes de défauts résultant de conditions normales d'utilisation, de service, de maintenance et d'entretien pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de livraison.

Tous les guides de tiroirs, charnières et éléments de quincaillerie pour portes et tiroirs sont exempts de défauts résultant des conditions normales d'utilisation, de service, de maintenance et d'entretien pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de livraison.

### GARANTIE LIMITÉE À VIE SUR LES FINITIONS EN FONTE

Waterworks garantit à l'acheteur ou propriétaire d'origine que la surface émaillée de tous les produits en fonte Waterworks installés dans une résidence et à usage uniquement résidentiel sera exempte de défauts mécaniques tant que celui-ci demeurera propriétaire du local où les produits ont été initialement installés et continuera de l'entretenir. Pour les produits en fonte dont la surface extérieure est peinte, la garantie susmentionnée est limitée à une période de cinq (5) ans à compter de la date d'achat. Dans le cas des produits en fonte dont la surface extérieure est recouverte d'une couche d'apprêt, la garantie susmentionnée est limitée à une période d'un (1) an à compter de la date d'achat et est subordonnée à la condition que la surface extérieure du produit ait été correctement traitée à l'aide de procédés de peinture appropriés avant l'installation.

### GARANTIE LIMITÉE D'UN AN SUR LES COMPOSANTS ÉLECTRIQUES DE BAINOIRES, LES TOILETTES, LE VERRE, L'ACRYLIQUE ET LA PORCELAINÉ

Waterworks garantit à l'acheteur ou propriétaire d'origine que tous les composants électriques de baignoires, la porcelaine vitrifiée, les pièces de verre, les accessoires en acrylique et les pièces internes de toilettes Waterworks installés dans une résidence et à usage uniquement résidentiel seront exempts de défauts de fabrication (matériaux ou main-d'œuvre) pendant une période d'un (1) an à compter de la date d'achat des produits, tant que celui-ci demeurera propriétaire du local où les produits ont été initialement installés et continuera de l'entretenir.

### GARANTIE LIMITÉE DE CINQ ANS SUR LES GÉNÉRATEURS DE VAPEUR

Waterworks garantit à l'acheteur ou propriétaire d'origine que tous les générateurs de vapeur et dispositifs de contrôle Waterworks installés dans une résidence et à usage uniquement résidentiel sont garantis contre les défauts de fabrication (matériaux ou main-d'œuvre) pendant une période de cinq (5) ans, tant que celui-ci demeurera propriétaire du local où les produits ont été initialement installés et continuera de l'entretenir.

### LIMITATIONS DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Les garanties énoncées ci-dessus ne sont accordées qu'à l'acheteur ou propriétaire d'origine, et ne s'appliquent qu'aux produits achetés après le 1<sup>er</sup> octobre 2015. Elles ne s'appliquent pas aux produits utilisés en tout ou en partie à des fins commerciales, sauf indication contraire. Les garanties ne s'appliquent pas : aux dommages dus à l'usure normale ;

- aux produits qui ont été réparés, altérés ou modifiés de quelque manière que ce soit par l'acheteur d'origine ou par toute autre personne que Waterworks, sauf autorisation écrite préalable de Waterworks ;
- aux produits réparés avec des pièces autres que les pièces détachées d'origine de Waterworks, sauf autorisation écrite préalable de Waterworks ;
- aux produits qui ont été installés, utilisés, entretenus ou stockés autrement que conformément aux consignes d'entretien et de nettoyage, aux consignes d'installation ou aux spécifications du produit fournies à l'acheteur par Waterworks ;
- aux produits qui ont été utilisés à d'autres fins que leur usage prévu et normal, ou d'une manière contraire à celui-ci ;
- aux produits ayant été utilisés à l'extérieur ;
- aux produits endommagés à la suite d'une mauvaise utilisation, d'une négligence, du gel, d'une installation ou d'un entretien accidentel ou défectueux ;
- aux produits endommagés par les effets de la saleté, de l'eau salée, de l'air, de l'eau dure, du calcaire ou de nettoyants abrasifs ou agressifs ;
- aux produits endommagés à la suite d'une exposition à des conditions extrêmes d'humidité élevée ou faible et/ou à des changements rapides de température, ainsi que de variations d'aspect résultant de la dilatation et de la contraction normales du bois en réaction aux changements d'atmosphère ambiante ; aux produits installés d'une manière non conforme aux exigences de la législation locale ; ou
- aux produits vendus « en l'état » et provenant des étalages de magasin.

Si la durée de vie normale du produit est inférieure à la période de garantie applicable, la garantie ne s'applique que pendant cette période. Waterworks ne sera en aucun cas responsable des dommages ou pertes indirects, spéciaux, accessoires ou consécutifs (y compris les dommages pour perte d'activité, perte de bénéfices ou autres) encourus par l'acheteur. Pour tout produit, la responsabilité de Waterworks au titre de la garantie n'excèdera en aucun cas le prix d'achat du produit. Pour tout produit ou pièce dont la commercialisation a été interrompue et dont la période de garantie est supérieure à dix ans, l'obligation de garantie de Waterworks expirera à la première des deux échéances suivantes : soit au bout de dix ans à compter de la date d'achat du produit ou de la pièce, soit au moment où un produit ou une pièce de remplacement ne sera plus raisonnablement accessible auprès de Waterworks.

LES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS CELLES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, SONT EXPRESSÉMENT LIMITÉES À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE. WATERWORKS ET/OU LE VENDEUR DÉCLINENT TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS.

Certains États ou provinces n'autorisent pas la limitation de durée d'une garantie implicite, ni l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, accessoires ou consécutifs ; il se peut donc que ces limitations et exclusions ne soient pas applicables dans votre cas. Cette garantie vous reconnaît des droits légaux spécifiques. Il se peut que vous bénéficiez également d'autres droits qui varient d'un État ou d'une province à l'autre. Waterworks s'efforce raisonnablement d'inclure des informations et des photographies exactes et à jour dans son catalogue et sur son site web, mais ne peut toutefois garantir l'exactitude de ces informations et de ces photographies. Waterworks décline toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans le contenu ou les photographies du catalogue ou du site web. Waterworks est une marque déposée de Waterworks Operating Co., LLC

### SERVICES DE GARANTIE - CONTACTS

Courrier ..... 60 Backus Avenue, Danbury, CT 06810, États-Unis  
 Site d'assistance ..... <https://waterworks.custhelp.com/app/ask>  
 Téléphone (États-Unis) ..... +1 800 927 2120  
 Téléphone du service clientèle (Royaume-Uni) ..... (UK) 0800 917 9116  
 Téléphone de l'assistance technique (Royaume-Uni) ..... (UK) 0800 917 9117  
 Tous les autres pays ..... +001 203 546 6000